

## Charte des engagements entre la Commune Nouvelle de Saint-James et le bénéficiaire de la « Bourse au BAFA »

Entre .....

Né(e) le .....

Demeurant .....

.....

Et

**La Commune Nouvelle de Saint-James, représentée par son Maire, habilité à cet effet par délibération du Conseil Municipal du 21 janvier 2017**

### **Préambule**

*Considérant* la délibération du Conseil Municipal en date du 19 avril 2017, validant le principe de la bourse au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA),

*Considérant* les délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale en date du 17 mai 2017, du 11 avril 2018, du 10 avril 2019, du 15 avril 2021 et du 09 mars 2023, autorisant Monsieur le Président à renouveler tacitement cette délibération,

**Il est convenu ce qui suit :**

### **Article 1 : objet**

La présente charte a pour objet de définir les engagements respectifs de la Commune Nouvelle de Saint-James et du bénéficiaire dans le cadre de la bourse BAFA.

Les signataires de la présente charte considèrent que cette bourse repose sur une double démarche volontaire :

- Celle du bénéficiaire, formalisée par la signature de la présente charte et des contrats de travail qui le lieront à la Commune Nouvelle de Saint-James,

- Celle de la Commune Nouvelle de Saint-James qui octroie la bourse BAFA et qui propose au bénéficiaire au minimum 14 semaines d'animation et d'encadrement en fonction des besoins de l'accueil de loisirs sans hébergement sur une période de deux ans.

### **Article 2 : les engagements du bénéficiaire**

Le bénéficiaire de la bourse BAFA devra s'inscrire auprès d'un organisme de formation agréé dont le nom sera communiqué au CCAS.

Le bénéficiaire doit avoir au minimum 16 ans.

Sous sa responsabilité exclusive, le bénéficiaire s'engage à :

- Effectuer 2 journées d'observation en bénévolat,
- communiquer le nom de l'organisme de formation par le biais duquel il suivra le stage initial,
- communiquer les dates et lieu de la formation initiale,
- suivre assidument et en intégralité la formation,
- réaliser bénévolement 40 heures au sein de la collectivité dans l'année suivant l'obtention de la bourse,
- effectuer, s'il est disponible et dans la mesure du possible, les 14 semaines d'animation et d'encadrement au sein de l'accueil de loisirs sans hébergement de la Commune Nouvelle, réparties sur une durée de 2 ans et rémunérées,
- signer les contrats de travail qui lui seront proposés par la Commune Nouvelle, en fonction de ses disponibilités.

### **Article 3 : les engagements de la Commune Nouvelle**

La Commune Nouvelle s'engage à :

- verser directement à l'organisme la totalité du montant de la formation initiale BAFA accordée au bénéficiaire, sur présentation de la facture établie au nom de la Commune Nouvelle, d'un relevé d'identité bancaire ainsi que d'un état de présence du bénéficiaire lors de la formation,
- proposer régulièrement des périodes d'animation et d'encadrement au bénéficiaire afin qu'il puisse effectuer au minimum les 40 heures de bénévolat prévues par le dispositif,
- proposer des heures d'animation et d'encadrement une fois diplômé,
- faire signer au bénéficiaire un contrat de travail pour chaque période travaillée.

### **Article 4 : Annulation de la charte**

Il est convenu que la charte sera annulée de plein droit dans les cas suivants :

- En cas de non respect par le bénéficiaire de ses engagements mentionnés à l'Article 2 de la présente charte (sauf cas de force majeur),
- En cas de non respect par le bénéficiaire des obligations mentionnées dans son contrat de travail.

### **Article 5 : Autorisation spécifique**

Le bénéficiaire autorise la Commune Nouvelle à communiquer ses coordonnées aux partenaires et médias et à utiliser son image pour toutes communications sur la bourse BAFA.

### **Article 6 : Dispositions d'ordre général**

Les signataires s'engagent à veiller au respect de la présente charte.

Fait à Saint-James, le .....

Le bénéficiaire,

La vice-présidente du C.C.A.S. de Saint-James,

## DOSSIER D'INSCRIPTION POUR LA BOURSE BAFA

### CANDIDAT

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance:..... Lieu : .....

Adresse.....

.....

Tél : ..... Mail : .....

### SITUATION

- Lycéen
- Etudiant
- Demandeur d'emploi
- Autres (précisez) : .....

Moyen de locomotion : .....

### MOTIVATION

Quelles sont vos motivations pour intégrer une formation BAFA ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### EXPERIENCES

Quelles sont vos expériences dans le domaine de l'animation ou de la vie associative ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelles sont vos compétences particulières et /ou vos centres d'intérêt ?

.....

.....

.....

.....  
.....  
.....  
.....

## **FORMATION**

Période de formation souhaitée .....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Organisme de formation : (si vous vous êtes déjà renseigné) : .....

### **Pièces à joindre :**

- Justificatif de domicile
- Carte d'identité
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Autorisation parentale (si jeune mineur)
- Carte vitale
- Photocopie du carnet de santé avec les vaccins à jour
- **RIB au nom de l'organisme de formation**

**Signature du bénéficiaire :**

**Signature du responsable légal (si jeune mineur) :**